

DURÉE DE LA MISSION

Juin à septembre 2024
10 jours de permanence.
+ une demi-journée de formation

LIEU DE LA MISSION

Parc de la Villette
11 avenue Jean Jaurès
75019 Paris

RÉMUNÉRATION

Médiation du projet Archi-Folies
Montant plafond de 150 euros par
jour de permanence assuré.
Facturation en fin de mois
(nécessité d'un statut :
auto-entrepreneur, entreprise,
association...).

PROFIL

Diplômé.e en architecture
ou étudiant.e en master 2
d'architecture

Solide culture architecturale.
Qualité relationnelle.
Esprit d'initiative, aisance dans la
prise de parole en public, rigueur
et autonomie.

CONTACT

Pour candidater, adressez votre CV
et votre lettre de motivation à :
contact@caue75.fr

**Merci de préciser vos
disponibilités**

Vous pouvez également nous
poser vos questions par mail ou au
01 48 87 70 56

Offre de mission

Médiation sur le projet Archi-Folies_ juin à septembre 2024

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris propose à des architectes ou des étudiants en architecture (master 2) d'animer des permanences de médiation dans le cadre de l'exposition du projet "Archi-Folies", dans le Parc de la Villette (Paris 19e) de juin à septembre 2024 (hors période des Jeux Olympiques).

Proposées le week-end (samedi et dimanche) de 14h à 20h, ces permanences sont dédiées à l'accueil et le renseignement du grand public, afin de présenter les 20 pavillons éphémères imaginés, conçus et fabriqués par les ENSA françaises, en collaboration avec les fédérations sportives.

Médiation du projet Archi-Folies

Les animateur.trices auront pour mission d'assurer sur le site de l'exposition des 20 pavillons éphémères (Parc de la Villette), l'animation de permanences d'accueil et de renseignement du grand public, sur la base de contenus transmis par le CAUE.

La mission inclut également la participation à une demi-journée de formation et de transmission des supports, le **jeudi 13 juin** (horaire à confirmer).

Ces permanences auront lieu les samedis et/ou dimanches de 14h à 20h, soit les week-end des :

- samedi 15 et dimanche 16 juin
- samedi 22 et dimanche 23 juin
- samedi 29 et dimanche 30 juin
- samedi 6 et dimanche 7 juillet
- samedi 31 août et dimanche 1 septembre.

La disponibilité à l'ensemble ou à la majorité des dates ci-dessus sera appréciée.